



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/CECI/2007/1  
20 septembre 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

COMITÉ DE LA COOPÉRATION ET DE  
L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUES

Deuxième session

Genève, 5-7 décembre 2007

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA DEUXIÈME SESSION<sup>1</sup>**

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,  
et s'ouvrira le 5 décembre 2007 à 10 heures<sup>2, 3</sup>

---

<sup>1</sup> Le présent document a été soumis après la date limite du 12 septembre 2007 parce qu'il a été adopté par le Bureau du Comité à sa réunion du 17 septembre 2007.

<sup>2</sup> Les délégations qui participent à des réunions tenues au Palais des Nations devront remplir le formulaire d'inscription téléchargeable depuis le site <http://www.unece.org/ceci> et le transmettre au secrétariat soit par courrier électronique ([ceci@unece.org](mailto:ceci@unece.org)), soit par télécopie (+41 22 917 01 78). Avant la session, les membres des délégations sont priés (sauf s'ils sont membres d'une mission sise à Genève) de se présenter munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité au Bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, situé au portail de Pregny, 8-14 avenue de la Paix (un plan accompagne le formulaire d'inscription) pour se faire délivrer une plaquette d'identité. En cas de difficulté d'accès au Palais des Nations, se mettre en rapport avec le secrétariat à l'adresse [ceci@unece.org](mailto:ceci@unece.org) ou par téléphone au +41 22 917 27 53.

<sup>3</sup> Les documents de la deuxième session du Comité de la coopération et de l'intégration économiques porteront la cote ECE/CECI/2007/1 à 13. Ils pourront être téléchargés depuis le site de la documentation officielle de l'ONU à l'adresse <http://documents.un.org> ainsi que depuis le site Web du Comité à l'adresse <http://www.unece.org/ceci/docs/secondsession.html>. Les membres des délégations qui éprouveraient des difficultés à télécharger les documents depuis le site de la documentation officielle ou le site Web du Comité devront se mettre en rapport avec le secrétariat soit par courrier électronique à l'adresse [ceci@unece.org](mailto:ceci@unece.org), soit par téléphone au numéro +41 22 917 15 55. Les participants sont priés de se munir de leurs propres exemplaires des documents de la session.

## I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Questions découlant de la soixante-deuxième session de la Commission.
3. État d'avancement de l'exécution du programme de travail du Comité:
  - a) Créer un environnement propice au développement de l'innovation et à la compétitivité fondée sur le savoir;
  - b) Favoriser une protection efficace, sur le plan réglementaire, des droits de propriété intellectuelle et renforcer leur rôle dans le développement de l'innovation;
  - c) Promouvoir un environnement propice à l'entrepreneuriat et au développement des PME;
  - d) Promouvoir un environnement propice à une intermédiation financière efficace en faveur du développement de l'innovation;
  - e) Promouvoir les meilleures pratiques pour assurer des partenariats public-privé efficaces;
  - f) Examen des liaisons entre différents domaines thématiques inscrits au programme de travail du Comité et des activités de renforcement des capacités;
  - g) Rapport d'activité sur la plate-forme virtuelle du Comité pour l'échange d'informations.
4. Réunion-débat d'orientation sur les mesures propres à favoriser une intégration économique internationale plus large et plus profonde dans la région de la CEE.
5. Examen du projet de programme de travail pour 2008 et orientation générale des travaux pour 2009 et au-delà.
6. Évaluation des résultats du sous-programme pour 2008-2009.
7. Présentation par le Président du résumé de la réunion-débat d'orientation.
8. Adoption des conclusions et décisions, notamment celles qui concernent le programme de travail et la création de nouvelles équipes de spécialistes, si nécessaire.
9. Questions diverses:
  - a) Date de la prochaine session;
  - b) Procédures d'élection des futurs président et vice-présidents du Comité.

## II. ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

### Point 1. Adoption de l'ordre du jour

Document: Ordre du jour provisoire de la deuxième session (ECE/CECI/2007/1).

1. Le Comité adoptera son ordre du jour.

### Point 2. Questions découlant de la soixante-deuxième session de la Commission

2. Le secrétariat rendra compte des résultats de la soixante-deuxième session de la Commission et des décisions ultérieures du Comité exécutif ayant des incidences sur les travaux du Comité de la coopération et de l'intégration économiques. Un document de séance sera distribué.

### Point 3. État d'avancement de l'exécution du programme de travail du Comité

- a) **Créer un environnement propice au développement de l'innovation et à la compétitivité fondée sur le savoir**

Documents: Rapport de la réunion annuelle de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité (ECE/CECI/ICP/2007/3)  
Synthèse des bonnes pratiques favorisant l'innovation et sa diffusion (ECE/CECI/2007/3).

3. Le Comité voudra peut-être examiner la synthèse des bonnes pratiques favorisant l'innovation et sa diffusion.

- b) **Favoriser une protection efficace, sur le plan réglementaire, des droits de propriété intellectuelle et renforcer leur rôle dans le développement de l'innovation**

Documents: Rapports des réunions annuelles de l'Équipe de spécialistes de la propriété intellectuelle ((ECE/CECI/IP/2006/1 et ECE/CECI/IP/2007/2)  
Rapport de la Conférence internationale sur la protection des droits de propriété intellectuelle et la transformation des résultats de la recherche-développement en actifs incorporels dans les économies en transition (ECE/CECI/IP/CONF.1/2007/2)  
Compilation des bonnes pratiques et politiques de commercialisation et de protection de la propriété intellectuelle en vigueur dans les pays membres de la CEE afin de recenser les domaines d'action possibles (ECE/CECI/ 2007/4).

4. Le Comité voudra peut-être examiner la compilation des bonnes pratiques et des bonnes politiques de commercialisation et de protection de la propriété intellectuelle dans les pays membres de la CEE.

**c) Promouvoir un environnement propice à l'entrepreneuriat et au développement des PME**

Documents: Rapport de la Conférence internationale sur le thème «Réduire les obstacles à l'entrepreneuriat et encourager le développement des entreprises: moyens d'action envisageables» (ECE/CECI/2007/5)

Recensement et élaboration des moyens de résoudre les problèmes relevés dans les cadres juridiques et institutionnels, qui entravent l'entrepreneuriat et le développement des entreprises (ECE/CECI/2007/6).

5. Le Comité voudra peut-être examiner les moyens de résoudre les problèmes relevés dans les cadres juridiques et institutionnels, qui entravent l'entrepreneuriat et le développement des entreprises.

**d) Promouvoir un environnement propice à une intermédiation financière efficace en faveur du développement de l'innovation**

Documents: Rapport de la réunion d'experts sur le financement du développement de l'innovation (ECE/CECI/FID/2007/2)

Recensement des bonnes pratiques d'intermédiation financière à l'appui de l'innovation et du développement induit par le savoir (ECE/CECI/2007/7).

6. Le Comité voudra peut-être examiner l'inventaire des bonnes pratiques d'intermédiation financière à l'appui de l'innovation et du développement induit par le savoir.

**e) Promouvoir les meilleures pratiques pour assurer des partenariats privé-public efficaces**

Documents: Rapport de la Conférence internationale sur le partage des connaissances et le renforcement des capacités en vue de promouvoir de bons partenariats public-privé dans la région de la CEE (ECE/CECI/2007/8)

Résumé des lignes directrices visant à promouvoir la bonne gouvernance dans les partenariats public-privé (ECE/CECI/2007/9).

7. Le Comité voudra peut-être examiner le résumé des lignes directrices visant à promouvoir la bonne gouvernance dans les partenariats public-privé.

**f) Examen des liaisons entre différents domaines thématiques inscrits au programme de travail du Comité et des activités de renforcement des capacités**

Document: Rapport intérimaire sur les activités connexes de renforcement des capacités (ECE/CECI/2007/10).

8. Le Comité examinera les liaisons entre divers domaines thématiques et les activités de renforcement des capacités en vue d'améliorer les synergies qui apparaîtront au cours de l'exécution du programme.

**g) Rapport d'activité sur la plate-forme virtuelle du Comité pour l'échange d'informations**

9. Le secrétariat rendra compte au Comité de l'avancement des travaux réalisés dans ce domaine. Un document de séance sera distribué.

**Point 4. Réunion-débat d'orientation sur les mesures propres à favoriser une intégration économique internationale plus large et plus profonde dans la région de la CEE**

10. À sa réunion du 17 septembre 2007, le Bureau du Comité est convenu que le sujet à traiter au titre de ce thème serait: «L'intégration économique régionale et l'internationalisation de l'activité commerciale: défis à relever et chances à saisir pour les industries novatrices et compétitives dans la région de la CEE». La réunion-débat d'orientation prendra la forme d'un débat avec des représentants des gouvernements, des structures d'intégration et du monde des entreprises sur les questions d'intégration économique, en vue d'encourager un dialogue multipartite utile pour le programme de travail du Comité. Ce débat pourrait permettre de préciser l'orientation des travaux dans ce domaine thématique pour le prochain exercice biennal.

**Point 5. Examen du projet de programme de travail pour 2008 et orientation générale des travaux pour 2009 et au-delà**

Document: Projet de programme de travail pour 2008 et orientation générale des travaux pour 2009 et au-delà (ECE/CECI/2007/11).

11. Le Comité examinera son programme de travail à la lumière de l'expérience acquise en 2006-2007. Les décisions concernant le programme de travail pour 2008-2009 et au-delà seront prises au titre du point 8 de l'ordre du jour provisoire.

**Point 6. Évaluation des résultats du sous-programme pour 2008-2009**

Document: Organisation du travail d'évaluation des résultats du programme de travail pour 2008-2009 (ECE/CECI/2007/12).

12. Conformément à la décision de la Commission, le Comité réfléchira aux réalisations et produits attendus des évaluations de résultats de l'exercice 2008-2009 et se mettra d'accord à ce sujet, et il examinera le projet de cadre stratégique 2010-2011 avant sa présentation au Comité exécutif.

**Point 7. Présentation par le Président du résumé de la réunion-débat d'orientation**

13. Le Comité prendra note du résumé par le Président de la réunion-débat.

**Point 8. Adoption des conclusions et décisions, notamment celles qui concernent le programme de travail et la création de nouvelles équipes de spécialistes, si nécessaire**

14. Le Comité adoptera les conclusions et décisions formulées au titre des points 3 et 5 de l'ordre du jour provisoire. Il pourrait aussi décider de constituer une équipe de spécialistes des

partenariats public-privé, ainsi qu'il y a été invité par la Conférence internationale sur le partage des connaissances et le renforcement des capacités en vue de promouvoir de bons partenariats public-privé dans la région de la CEE (Tel-Aviv, Israël, 5-8 juin 2007). Un document de séance sera distribué.

**Point 9. Questions diverses**

**a) Date de la prochaine session**

15. Le secrétariat propose que la troisième session du Comité ait lieu du 3 au 5 décembre 2008 (mercredi à vendredi) ou du 8 au 10 décembre 2008 (lundi à mercredi). Le Comité se prononcera sur la date de la session suivante.

**b) Procédures d'élection des futurs président et vice-présidents du Comité**

**ANNEXE**  
**CALENDRIER PROVISOIRE**

Heure	Point de l'ordre du jour
Mercredi 5 décembre 2007	
10 h 00-13 h 00	Point 1. Adoption de l'ordre du jour.  Point 2. Questions découlant de la soixante-deuxième session de la Commission.  Point 3. État d'avancement de l'exécution du programme de travail du Comité.
13 h 00-15 h 00	Pause déjeuner
15 h 00-18 h 00	Point 3. État d'avancement de l'exécution du programme de travail du Comité ( <i>suite</i> ).
Jeudi 6 décembre 2007	
10 h 00-13 h 00	Point 4. Réunion-débat d'orientation sur les mesures propres à favoriser une intégration économique internationale plus large et plus profonde dans la région de la CEE.
13 h 00-15 h 00	Pause déjeuner
15 h 00-17 h 00	Point 4. Réunion-débat d'orientation sur les mesures propres à favoriser une intégration économique internationale plus large et plus profonde dans la région de la CEE ( <i>suite</i> ).
17 h 00-18 h 00	Point 5. Examen du projet de programme de travail pour 2008 et orientation générale des travaux pour 2009 et au-delà.  Point 6. Évaluation des résultats du sous-programme pour 2008-2009.
Vendredi 7 décembre 2007	
10 h 00-10 h 15	Point 7. Présentation par le Président du résumé de la réunion-débat d'orientation.
10 h 15-12 h 00	Point 8. Adoption des conclusions et décisions, notamment celles qui concernent le programme de travail et la création de nouvelles équipes de spécialistes, si nécessaire.
12 h 00-13 h 00	Point 9. Questions diverses.

-----